



ASSOCIATION TUNISIENNE DE LUTTE CONTRE LES MALADIES

SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES ET LE SIDA

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE 2019**

SOMMAIRE

	Pages
Rapport général	2
Rapport spécial	6
Etats financiers	8



**RAPPORT GENERAL D'AUDIT DES ETATS FINANCIERS ANNUELS
PERIODE ALLANT DU 1^{ER} JANVIER 2019 AU 31 DECEMBRE 2019**

**Mesdames & Messieurs les membres de l'assemblée générale
de l'Association Tunisienne de Lutte contre les Maladies
Sexuellement Transmissibles et le Sida Section Tunis
« ATL MST/SIDA - Section Tunis »**

I. Rapport d'audit des états financiers

1.1 Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'association Tunisienne de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles et la Sida Section Tunis conformément aux termes de notre nomination, nous vous présentons notre rapport d'audit des états financiers du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre de la même année ainsi que les notes annexes pour cette même période, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Les états financiers ci-joints, qui couvrent la période allant du 1^{er} Janvier au 31 décembre 2019, font apparaître un total net de la situation financière égal à **1 914 879 dinars**, un déficit des produits sur les charges de l'exercice avant les effets de modifications comptables de **177 928 dinars**, une variation négative des flux de trésorerie égale à **392 047 dinars**.

A notre avis, sous réserve des points soulevés ci-dessus, les états financiers de l'exercice 2019, ci joints, sont réguliers et sincères dans tous leurs aspects significatifs et ne présentent pas de risques d'anomalies significatives.

1.2 Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

1.2.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Contrairement aux dispositions de la loi relative au Système Comptables des Entreprises en Tunisie, l'association « ATLMST & Sida Section Tunis » n'a pas procédé aux rapprochements des données physiques et comptables au 31 décembre 2019. De même, le montant de résorption des subventions des investissements constaté pour l'exercice 2019 n'est pas cohérent avec le montant des dotations aux amortissements constaté pour la même période et par rapport aux constatations des années antérieures.

Nous ne pouvons pas se prononcer sur la réalité et l'existence des soldes comptables des immobilisations et de confirmer l'inexistence d'ajustement sur les capitaux propres de l'association ainsi que sur l'état des produits et des charges de l'année 2019.

1.2.2 Stocks

Un stock périmé de produits pharmaceutiques et valorisé à **123 165 dinars** n'a pas été intégré dans l'état de la situation financière de l'association alors qu'il existe physiquement et il n'a pas été retiré de l'actif de l'association conformément à l'inventaire communiqué au titre de l'année 2019.

Ceci ne permet pas de traduire de manière fidèle la situation de l'actif de l'association MST & Lutte contre de Sida à fin 2019.

1.2.3 Liquidités et équivalents de liquidités

Nous avons constaté qu'un montant totalisant **10 145 dinars** a été perçu indûment par le responsable financier démissionné. A cet effet, l'association « ATLMST & Sida Section Tunis » a signé un protocole d'accord en date du 12 novembre 2020 avec celui-ci portant son engagement afin de régler la totalité du montant selon un échéancier qui commence à partir du 30 novembre 2020. Notons que la première échéance s'élevant à **1 000 dinars** a été versée par l'ancien responsable financier en date du 1^{er} décembre 2020 sur le compte de l'association ouvert auprès de la Banque de l'Habitat suivant un bulletin de versement en espèce n°07903055.

Par ailleurs, notre lettre adressée à votre direction générale en date du 06 décembre 2020 a comporté une déclaration de notre part sur les circonstances qui ont amené à cet incident et les recommandations jugées utiles par nos soins.

Il en découle que nous ne pouvons pas confirmer l'inexistence d'opérations irrégulières sur les fonds de l'association « ATLMST & Sida Section Tunis » à défaut de remise des toutes les informations utiles à notre audit des états financiers de l'association « ATLMST & Sida Section Tunis » tel que demandées dans notre communication envoyée par E-mail en date du 28 octobre 2020 et annexée à la lettre ci-dessus citée.

1.3 Observations

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

1.3.1 En date du 21 novembre 2019, cinq tablettes acquises fin 2018 et un ordinateur portable de marque DELL d'une valeur brute total respective de **1 210 dinars** et **1 650 dinars** ont été déclarés perdues par le responsable de la direction des affaires financières. De même, en date du 30 octobre 2019, une déclaration de vol a été rédigée par le responsable du stock concernant 16 cartons de 1 000 pièces de seringues disparu pour une valeur total de **3 200 dinars**. Les caméras installés au niveau du sièges ont été débranchés et le disque dur de l'enregistrement a disparu selon la déclaration de la société YAKDHAN chargé de la maintenance.

1.3.2 Des matériels informatiques ont été reclassés en réforme à fin 2019 pour un montant brut de **5 138 dinars** sans l'établissement d'un procès- verbal à cet effet.

1.3.3 Les états de rapprochement bancaires de l'association montrent des décaissements comptabilisés non exécutés par les banques pour un total de **8 376 dinars**.

A fin 2019, l'association a procédé à l'intégration comptable d'un compte ouvert auprès de la Banque de l'Habitat totalisant un solde physique créditeur de **667 dinars** pour lequel aucun détail ne nous a été communiqué faute de clôture de celui-ci courant 2020. En plus, le compte « ATTIJ-58353191-manhara » à fin 2019 et le compte BH 296/140-GS+ totalisant un solde créditeur de 309 dinars à fin 2019 n'ont pas été rapprochés.

De même, le procès-verbal d'inventaire de la Caisse dépenses du siège social totalisant un solde débiteur de **105,460 dinars** n'est pas conforme au solde comptable au 31 décembre 2019 qui est **102 dinars**.

1.3.4 L'association a constaté à fin 2019 une provision totalisant un montant de **95 542 dinars** relative à l'estimation des risques fiscaux touchant des impôts non déclarés. De même, un crédit relatif à la taxe sur la valeur ajoutée de **175 810 dinars** a été provisionné en totalité à défaut de chances de récupérations possibles estimées par l'association.

1.4 Responsabilité de la Direction de l'association dans l'établissement des états financiers

L'association est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable adopté, ainsi que du contrôle interne qu'ils considèrent comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction de l'association qu'il incombe d'évaluer la capacité de poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à sa continuité et d'appliquer le principe comptable de continuité des activités à la fin de la période arrêtée au 31 décembre 2019 sauf si la direction de l'association a l'intention de cesser les activités ou si autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe à l'association de surveiller le processus d'information financière de ses activités.

1.5 Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport.

1.6 Rapport de gestion

L'association ne nous a pas communiqué son rapport de gestion au titre de l'exercice 2019, par conséquent ne nous avons pas vérifié la sincérité et la concordance des comptes annuels de l'exercice 2019 avec les informations contenues dans ce rapport clos à la même date.

La responsabilité d'établissement du rapport de gestion incombe à la direction de l'association. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas à ce rapport et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de l'association dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ce rapport, nous sommes tenus de signaler ce fait.

II. Rapport Relatif aux autres obligations légales

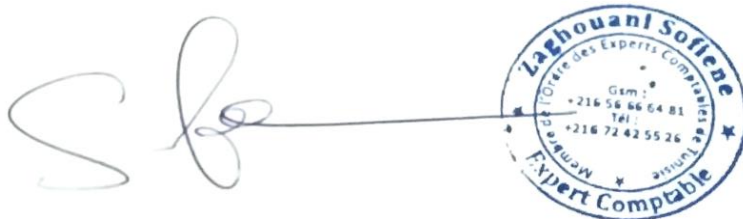
Jusqu'à la date de rédaction du présent rapport, l'assemblée générale de l'association n'a pas été tenue pour l'approbation des comptes de l'exercice 2018.

En revanche, nous avons procédé aux vérifications portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'association pour la période auditée. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à celle-ci.

Enfin, nous rappelons qu'un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de l'association et fait partie intégrante de notre rapport d'audit.

Tunis, Le 25 Décembre 2020

SOFIENE ZAGHOUBI
MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE TUNISIE



The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'S. Zaghouani'. To the right of the signature is a circular blue ink stamp. The stamp contains the following text: 'Zaghouani Sofiene' at the top, 'Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie' around the perimeter, and 'Expert Comptable' at the bottom. In the center of the stamp, it lists 'Gem : +216 56 66 64 81' and 'Tél : +216 72 42 55 26'.



**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

**Mesdames & Messieurs les membres de l'assemblée générale
de l'Association Tunisienne de Lutte contre les Maladies
Sexuellement Transmissibles et le Sida Section Tunis
« ATL MST/SIDA - Section Tunis »**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations entre l'association Tunisienne de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles et le sida- section Tunis « ATL MST/SIDA -Section Tunis » et ses organes de direction.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été communiquées et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Conventions et opérations nouvellement réalisées

Vos organes de direction ne nous ont pas avisés de l'existence, au titre de l'exercice 2019, de conventions nouvelles entre l'association Tunisienne de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles et le sida- section Tunis « ATL MST/SIDA Section Tunis » et ses organes de direction.

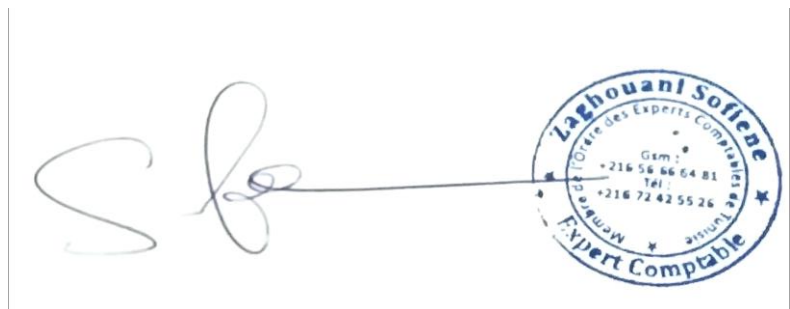
2. Obligations et engagements de l'association envers ses organes de direction

Le personnel chargé de la direction de l'association Tunisienne de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles et le sida-section Tunis « ATL MST/SIDA Section Tunis » en Tunisie n'a perçu aucun montant durant l'exercice 2019.

Par ailleurs, et en dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations entre l'association Tunisienne de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles et le sida- section Tunis « ATL MST/SIDA Section Tunis » et ses organes de direction.

Tunis, Le 25 Décembre 2020

SOFIENE ZAGHOUANI
MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DE TUNISIE



The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'S. Zaghouani'. To the right of the signature is a circular blue stamp. The stamp contains the following text: 'Zaghouani Sofiene' at the top, 'Ordre des Experts Comptables de Tunisie' around the inner circle, 'Gsm : +216 56 66 64 81' and 'Tel : +216 72 42 55 26' in the center, and 'Membre Expert Comptable' at the bottom.



**Association Tunisienne de Lutte contre les Maladies Sexuellement
Transmissibles et le Sida - Section Tunis
« ATL MST/SIDA Section Tunis »**

**ETATS FINANCIERS ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2019**



**Association Tunisienne de Lutte contre les Maladies Sexuellement
Transmissibles et le Sida - Section Tunis
« ATL MST/SIDA Section Tunis »**

SOMMAIRE

ETATS FINANCIERS

Etat de la Situation financière arrêté au 31 décembre 2019	3
Etat des produits et des charges Période allant du 1 ^{er} Janvier au 31 décembre 2019	5
Etat des flux de trésorerie Période allant du 1 ^{er} Janvier au 31 décembre 2019	6

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Annexe 1 : Tableau des variations des immobilisations & Amortissements	23
--	----



**Association Tunisienne de Lutte contre les Maladies Sexuellement
Transmissibles et le Sida - Section Tunis
« ATL MST/SIDA Section Tunis »**

ETATS FINANCIERS

Etat de la situation financière
(Chiffres Exprimés en dinars Tunisien)

		<u>Exercice clos au</u>		
ACTIFS		Notes	31/12/2019	31/12/2018
AC1	Liquidités et équivalents de liquidités	01	247 563	637 774
AC2	Placements et autres actifs financiers	02	8 767	11 327
AC3	Autres actifs courants	03	1 490 350	106 658
AC4	Créances et comptes rattachés		-	-
AC5	Stocks de fournitures et autres approvisionnements		23 460	-
AC6	Autres actifs non courants		-	-
AC7	Immobilisations financières	04	4 150	5 950
AC8	Immobilisations corporelles	05	127 663	200 442
AC9	Immobilisations incorporelles	06	12 926	20 294
TOTAL DES ACTIFS			1 914 879	982 445

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

Etat de la situation financière
(Chiffres Exprimés en dinars Tunisien)

Exercice clos au

PASSIFS ET ACTIFS NETS		Notes	31/12/2019	31/12/2018
PA1	Concours bancaires et autres passifs financiers	07	2 145	309
PA2	Autres passifs courants	08	1 598 381	147 934
PA3	Fournisseurs et comptes rattachés	09	16 014	265 660
PA4	Provisions pour risques et charges	10	95 542	105 634
PA5	Apports reportés		-	-
PA6	Autres passifs non courants		-	-
PA7	Emprunts		-	-
AN1	Dotations		-	-
AN2	Apports affectées à des immobilisations		-	-
AN3	Subventions d'investissements	11	125 781	201 117
AN4	Autres actifs nets		-	-
AN5	Réserves	12	(55 575)	(48 729)
AN6	Exédents/ Déficits reportés	12	310 519	1 099 393
AN7	Exédents/ Déficits de l'exercice	12	(177 928)	(788 873)
TOTAL DES PASSIFS ET DES ACTIFS NETS			1 914 879	982 445

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

Etat des produits et des charges
Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2019
(Chiffres Exprimés en dinars Tunisien)

		Exercice clos au	
		31/12/2019	31/12/2018
Notes			
PRODUITS			
PR1	Cotisation des adhérents	-	-
PR2	Revenus des activités et des manifestations	-	-
PR3	Subventions de fonctionnement	1 187 839	1 493 112
PR4	Apports non monétaires	-	-
PR5	Autres apports	13 837	8 414
PR6	Produits financiers	608	320
PR7	Quote part des subventions et des apports inscrites aux produits de l'exercice	75 336	46 402
PR8	Autres gains	7	1 292
Total des produits		1 277 627	1 549 541
CHARGES			
CH1	Achats consommés de fournitures et d'approvisionnements	185 445	483 365
CH2	Charge de personnel	405 527	437 111
CH3	Dotations aux amortissements et aux provisions	60 569	60 443
CH4	Autres charges courantes	803 035	1 356 983
CH5	Charges financières nettes	(15)	343
CH6	Autres pertes	994	169
Total des charges		1 455 555	2 338 414
Excédent (Déficit) des produits sur les charges de l'exercice		(177 928)	(788 873)
Effet des modifications comptables		(6 847)	(8 279)
Résultat après modifications comptables		(184 775)	(797 152)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

Etat des flux de trésorerie
Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2019
(Chiffres Exprimés en dinars Tunisien)

	Notes	31/12/2018	31/12/2018
Flux de trésorerie liés aux activités courantes			
F1 Encaissement des cotisations des adhérents	-	-	-
F2 Encaissement des revenus des activités et manifestations	13 837	8 414	
F3 Encaissement des subventions de fonctionnement	1 187 839	1 493 112	
F4 Encaissement d'autres revenus et apports	615	1 613	
F5 Décaissement des sommes versées aux fournisseurs	(1 187 832)	(1 379 310)	
F6 Décaissement des rémunérations versées au personnel	(405 527)	(437 111)	
F7 Autres Décaissement des activités courantes	(979)	(203)	
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes	(392 047)	(313 486)	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
F8 Décaissements sur acquisitions d'immobilisations	(1 356)	(79 183)	
F9 Encaissements provenant de la cession d'immobilisations	-	-	
F10 Décaissements sur acquisition d'immobilisations Financières	-	-	
F11 Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	-	-	
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(1 356)	(79 183)	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissement des dotations	-	-	
Encaissements des subventions d'investissement	1 356	79 183	
Encaissement des apports affectés à des immobilisations	-	-	
Encaissements provenant des emprunts	-	-	
Décaissement suite au remboursement d'emprunts (en principal et intérêt)	-	-	
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	1 356	79 183	
Variation de trésorerie	(392 047)	(313 486)	
Trésorerie au début de l'exercice	637 465	950 951	
Trésorerie à la clôture de l'exercice	245 418	637 465	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers



**Association Tunisienne de Lutte contre les Maladies Sexuellement
Transmissibles et le Sida - Section Tunis
« ATL MST/SIDA Section Tunis »**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE N°01: PRESENTATION DE L'ASSOCIATION**1.1. Présentation de l'association**

L'association Tunisienne de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles et le sida - Section Tunis « ATL MST/SIDA Section Tunis », est une association à but non lucratif créée en Août 1990. Elle a été classé association scientifique par lettre du Ministre de l'intérieur du 28 août 1992.

L'ATL MST/SIDA Centre Tunis est dirigée par un comité de direction composé des membres suivants :

- Président : Pr. Mohamed Ridha Kamoun
- Vice-président : Dr. Selma Chérif
- Secrétaire Générale : Dr. Meriem Hadded
- Secrétaire Générale Adjointe : Mr. Brahim Ben Mabrouk
- Trésorier : Dr. Nouredine Makni
- Vice- Trésorier : Mme Monia Mahjoub
- Vice -Secrétaire Générale : Ibrahim Ben Mabrouk

1.2. Missions confiées à l'association

L'association Tunisienne de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles et le sida -"ATL MST/SIDA" Section Tunis a pour mission de procéder à :

- Lutter contre la propagation du VIH/SIDA en Tunisie et réduire son impact sur tous les niveaux contribuant ainsi aux efforts globaux de lutte contre cette maladie ;
- Soutenir les personnes vivant avec le VIH/SIDA sur le plan psychosocial et financier.

NOTE N°02 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers publiés par l'association Tunisienne de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles et le sida -"ATL MST/SIDA" Section Tunis comportent :

- L'état de la situation financière ;
- L'état des produits et des charges;
- L'état des flux de trésorerie ; et
- Les notes aux états financiers.

Conformément aux dispositions de l'article 39 du décret-loi n°2011-88 du 24 septembre 2011, portant organisation des associations, et à partir du 01 janvier 2012 l'ATL MST/SIDA Centre Tunis a adopté une comptabilité d'engagement tenue conformément au système comptable des entreprises, tel que prévue par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.

Les états financiers de l'association Tunisienne de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles et le sida "ATL MST/SIDA" Centre Tunis relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont été établis suivant les dispositions de la *norme comptable n°45* relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif et dans le respect des conventions comptables ainsi que des hypothèses sous-jacentes (la continuité

d'exploitation et la comptabilité d'engagement), ainsi que les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

2.1. Base de mesure et méthodes de présentation

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la convention du coût historique.
Les états financiers de l'association sont tenus en dinar tunisien.

2.2. Principes comptables

Les principes et méthodes comptables de base adoptés par l'association pour l'élaboration de ses états financiers se présentent comme suit :

2.2.1– Immobilisations

Les immobilisations corporelles qui sont inscrites à l'actif du bilan au 31 décembre 2019 sont celles qui répondent aux critères de classement établis par la norme N°5.

Elles sont initialement évaluées à leurs coûts d'acquisition, en cas d'acquisition à titre onéreux.

Sont inclus dans le coût d'acquisition, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les autres frais directs engagés pour le bien à l'état et à l'endroit où il se trouve.

Les frais généraux ne sont admis à être inclus dans le coût d'acquisition d'une immobilisation corporelle que s'il est démontré que ces frais se rapportent directement à l'acquisition ou à la mise en état du bien.

• Construction	5%
• Installations Générales Agencements et Aménagements	10%
• Matériel de transport	20%
• Equipements de bureaux	10%
• Matériel informatique	33.3%
• Emballages récupérables identifiables	0%

2.2.2- Subventions de fonctionnement

Les subventions de fonctionnement obtenues au cours d'un exercice sont comptabilisées en totalité en produits dans le compte "Subvention de fonctionnement". L'excédent ou le déficit sur les subventions de l'exercice concerné figure dans l'état des produits et des charges.

Ainsi, l'excédent correspond au montant de la subvention obtenue au cours de l'exercice et qui n'a pas été consommé. Toutefois, un déficit est apparu dans le compte de résultat dans le cas où le total des charges engagées au cours de l'exercice dépasse le montant des produits obtenus.

NOTES SUR L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE**Note 01: Liquidités et équivalents de liquidités**

Le total des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 31 décembre 2019 à **247 563 dinars** par rapport à **637 774 dinars** en 2018, soit une variation négative de **390 211 dinars** détaillée comme suit :

		<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>Variation</u>
Banques	1.1	247 461	637 773	(390 312)
Caisse		102	1	(101)
Total		247 563	637 774	(390 211)

1.1 Banques

Le solde des banques s'élève au 31 décembre 2019 à **247 461 dinars** contre **637 773 dinars** au 31 décembre 2018 soit une variation négative de **390 312 dinars** détaillée comme suit :

		<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>Variation</u>
BIAT Fonds Mondial 7052/6		-	159 872	(159 872)
BIAT ATL 209280/096		482	485	(2)
Banque de l'Habitat ATL		1 003	238 564	(237 561)
Attijari BANK- Drossos 74866/277		75 510	238 852	(163 343)
Attijari BANK- FRONTLINE		170 466	-	170 466
Total		247 461	637 773	(390 312)

Note 02: Placements et autres actifs financiers

Le total des placements et autres actifs financiers s'élève au 31 décembre 2019 à **8 767 dinars** par rapport à **11 327 dinars** en 2018, soit une variation négative de **2 559 dinars** détaillée comme suit :

		<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>Variation</u>
Compte de placements BIAT 78-41-9280		8 767	11 327	(2 559)
Total		8 767	11 327	(2 559)

Note 03: Autres actifs courants

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2019 à **1 490 350 dinars** contre **106 658 dinars** au 31 décembre 2018, soit une variation postive de **1 383 692 dinars** détaillée comme suit :

		<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>Variation</u>
Fournisseurs débiteurs	3.1	9 271	9 271	-
Personnel avances et acomptes		4 517	1 683	2 833
Subventions à recevoir	3.2	1 458 077	-	1 458 077
Etat - retenues à la source		3 003	3 018	(16)
Crédit de TVA		175 810	175 810	-
Débiteurs divers	3.3	31 936	119 980	(88 043)
Total		1 682 614	309 762	(1 372 851)
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	3.4	(192 264)	(203 105)	(10 841)
Total net		1 490 350	106 658	1 383 692

3.1 Fournisseurs débiteurs

Le solde des fournisseurs débiteurs s'élève au 31 décembre 2019 à **9 271 dinars** détaillée comme suit :

	<u>2019</u>
Fournisseurs avances et acomptes	5 500
Fournisseurs factures non parvenues	3 771
Total	9 271

Le solde des fournisseurs débiteurs a fait l'objet d'une provision pour dépréciation des autres actifs courants à la fin de l'exercice 2019 pour un montant s'élevant à **9 271 dinars**.

3.2 Subventions à recevoir

Le détail des subventions de fonctionnement à recevoir se présente comme suit:

Libellés	Subvention à recevoir	Encaissements	Reliquat non encaissé
Subvention ATL Tunis -FM	696 865	520 000	176 865
Solidarité SIDA	88 341	88 341	-
ALLIANCE INTERNATIONAL	1 132 958	341 296	791 661
PNUD/UNFPA	699 358	209 807	489 551
Total	2 617 522	1 159 444	1 458 077

3.3 Débiteurs divers

Libellés	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>Variation</u>
MINORITY -Gestion pour compte	28 785	1 906	26 879
DAMJ-Gestion pour compte	665	665	-
Compte débiteur - Ramy Khwily	2 487	-	2 487
Charges constatées d'avance	3.3.1 -	117 409	(117 409)
Total	31 936	119 979	1 486 861

3.3.1 La rubrique charges constatées d'avance a enregistré principalement à fin 2018 la partie des stocks non consommés pour une valeur de **112 350 dinars**.

3.4 Provision pour dépréciation des autres actifs courants

Le solde des provisions pour dépréciation des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2019 à **192 264 dinars**. Ce solde se détaille ainsi :

	<u>2019</u>
Provision pour dépréciation des fournisseurs débiteurs	9 271
Provision pour dépréciation des retenues à la source	3 003
Provision pour dépréciation de la TVA déductible	175 810
Provision pour dépréciation des comptes débiteurs divers	4 180
Total	192 264

Note 04 : Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières s'élevant au 31 décembre 2019 à **4 150 dinars** contre **5 950 dinars** au 31 décembre 2018. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>Variation</u>
Cautionnement sur loyer	4 150	5 950	(1 800)
Total Brut	4 150	5 950	(1 800)

Note 05 : Immobilisations corporelles

La valeur nette des immobilisations corporelles au 31 décembre 2019 s'élève à **127 663 dinars** contre **200 441 dinars** au 31 décembre 2018, soit une variation négative de **72 778 dinars** détaillée comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>Variation</u>
Constructions	91 117	91 117	-
Installations Générales Agencements et Aménagements	47 193	47 193	-
Matériels de transport	312 013	312 013	-
Equipements de bureau	36 583	36 740	(157)
Matériels informatiques	71 975	78 617	(6 642)
Outils et autres matériels	8 904	8 904	-
Matériels informatiques réformés	17 775	12 637	5 138
Autres immobilisations corporelles	170	170	-
Total brut	585 730	587 391	(1 661)
Amortissements	(458 067)	(386 950)	(71 117)
Total Net	127 663	200 441	(72 778)

Pour plus d'amples détails revoir le tableau de variation des immobilisations et d'amortissements en **Annexe 1**.

Note 06 : Immobilisations incorporelles

La valeur nette des immobilisations incorporelles au 31 décembre 2019 s'élève à **12 926 dinars** contre **20 295 dinars** au 31 décembre 2018, soit une variation négative de **7 369 dinars** détaillée comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>Variation</u>
Logiciels	22 127	22 127	-
Amortissements	(9 201)	(1 832)	(7 369)
Total Net	12 926	20 295	(7 369)

Note 7 : Concours bancaires

Le solde des concours bancaires s'élève au 31 décembre 2019 à **2 144 dinars** contre **309 dinars** au 31 décembre 2018, le détail se présente comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>Variation</u>
BIAT FORUM FM -SB: BIAT ATL Tunis	1 170	-	1 170
BH COMPTE 20930/24	666	-	666
Compte bancaire BH 3269/86	309	309	-
Total	2 145	309	1 836

Note 8 : Autres passifs courants

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2019 à **1 598 381 dinars** par rapport à **147 934 dinars** au 31 décembre 2018, soit une variation postive de **1 450 447 dinars** détaillée comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>Variation</u>
Retenues à la source	7 737	7 797	(60)
Organismes sociaux	22 824	24 737	(1 913)
Receveurs des finances	17 110	25 350	(8 239)
Créditeurs divers	712	406	306
Comptes créditeurs- Educteurs privés, superviseurs et accompagnateurs	30 960	18 240	12 720
Créditeurs divers	8.1 42 631	54 046	(11 415)
Charges à payer	8.2 17 359	17 359	-
Produits constatés d'avance	8.3 1 458 077	-	1 458 077
Autres créditeurs	972	-	(972)
Total	1 598 381	147 934	1 450 447

8.1 Crédateurs divers

Cette rubrique comporte principalement les reliquats à payer au profit des consultants au titre des activités engagées pour le mois de décembre 2019 et ce pour un total de **42 631 dinars**.

8.2 Charges à payer

Le solde des charges à payer s'élève au 31 décembre 2019 à **17 359 dinars** se présente comme suit :

	<u>2019</u>
Divers dépenses à payer	11 009
Honoraire CAC	5 500
Divers charges	850
Total	17 359

8.3 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance à fin 2019 et totalisant un montant de **1 458 077 dinars** concernent des subventions de fonctionnement non encore encaissées et se détaillent comme suit :

Libellés	2019
Subvention ATL Tunis -FM	176 865
ALLIANCE INTERNATIONAL	791 661
PNUD/UNFPA	489 551
Total	1 458 077

Note 9: Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève à fin 2019 à **16 014 dinars** contre une valeur de **265 660 dinars** au 31 décembre 2018. Ce solde se détaille comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
POLYPHARMA	-	82 001
BIOPARTNERS	-	36 000
CREA-CONCEPT	3 965	28 362
WEDDING PRO TUNISIA	-	26 001
TUNISIANET	-	13 546
STE ALFAROS	-	11 528
TRAITEUR CHAABENI	4 500	14 800
Ooredoo	2 401	2 312
STEG	599	4 107
FRAMEWORKS	-	10 501
Autres fournisseurs	4 549	36 502
Total	16 014	265 660

Note 10: Provisions pour risques et charges

Le solde des provisions pour risques et charges s'élève au 31 décembre 2019 à **95 542 dinars** et se détaille comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>Variation</u>
Provision pour risques et charges	95 542	105 634	(10 092)
Total	95 542	105 634	(10 092)

Il s'agit d'une provision constatée au titre des charges fiscales à concurrence de 25% du total des rémunérations servies au profit du personnel extérieur "Educateur Pair " durant les exercices 2017 et 2016 qui n'ont pas fait l'objet de retenues à la source.

Note 11: Subventions d'investissement

Le total des subventions d'investissement s'élève au 31 décembre 2019 à **125 781 dinars** contre **201 117 dinars** au 31 décembre 2018, soit une variation négative de **75 336 dinars** détaillée comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>Variation</u>
Subventions d'investissements	571 727	571 727	-
Quote-part de la subvention d'investissements inscrites dans le compte de résultat	(445 946)	(370 610)	(75 336)
Total	125 781	201 117	(75 336)

Note 12 : Fonds associatifs

Les fonds associatifs présentent au 31 décembre 2019 un solde de **77 016 dinars** par rapport à **261 790 dinars** en 2018, soit une diminution de **184 774** dinars détaillée comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>Variation</u>
Exédents des produits sur les charges	310 519	1 099 393	(788 874)
Modifications comptables	(55 575)	(48 729)	(6 847)
Déficits de l'exercice	(177 928)	(788 874)	610 946
Total	<u>77 016</u>	<u>261 790</u>	<u>(184 774)</u>

NOTES SUR L'ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES**Note 13: Subventions d'exploitation**

Les subventions d'exploitation totalisent au 31 décembre 2019 un montant de **1 187 839 dinars** par rapport à **1 493 112 dinars** au 31 décembre 2018, soit une variation négative de **305 273 dinars**. Le détail des subventions d'exploitation par bailleur de fonds se présente comme suit :

Bailleur de fonds	2019	2018	Variation
Fonds Mondial	520 000	566 382	(46 382)
Alliance	341 296	99 194	242 102
LILO/VIBES	-	78 262	(78 262)
Solidarite sida	88 341	66 429	21 912
Patforme mena/maroc ALCS	-	46 893	(46 893)
ITPC Association	-	11 766	(11 766)
PNUD	209 807	69 514	140 293
MINORITY Association (UE)	-	16 600	(16 600)
ONUSIDA	-	32 601	(32 601)
DROSSOS	-	430 930	(430 930)
AIDES France	-	11 714	(11 714)
Autres	28 395	62 827	(34 432)
	1 187 839	1 493 112	(305 273)

Note 14 : Produits financiers

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2019 un montant de **608 dinars** par rapport à **320 dinars** en 2018, soit une variation positive de **287 dinars** détaillée comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>Variation</u>
Agios créditeurs	608	320	(287)
Total	608	320	(287)

Note 15: Quote part des subventions et des apports inscrites aux produits de l'exercice

Les autres produits d'exploitation totalisent au 31 décembre 2019 un montant de **75 336 dinars** par rapport à **46 402 dinars** fin 2018, soit une variation postive de **28 934 dinars** détaillée comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>Variation</u>
Quotes parts des subventions d'investissement inscrites au résultat de l'exercice	75 336	46 402	28 934
Total	75 336	46 402	28 934

Note 16 : Achats d'approvisionnement consommés

Les achats d'approvisionnement consommés totalisent au 31 décembre 2019 un montant de **185 445 dinars** par rapport à **483 365 dinars** au 31 décembre 2018, soit une variation négative de **297 918 dinars** détaillée comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>Variation</u>
Achats non stockés de matières et fournitures	-	1 174	(1 174)
Variation des stocks	88 890	(112 350)	201 240
Fournitures de bureau	-	7 642	(7 642)
Électricité et Gaz	7 471	6 139	1 333
Eau	1 995	3 310	(1 315)
Carburant	5 818	11 419	(5 601)
Fournitures d'entretien	26 576	30 576	(4 000)
Achats de matières consommables	-	36 369	(36 369)
Achats liés à la population cibles de subsistance	54 650	111 996	(57 346)
Achat Test et Seringue	-	305 089	(305 089)
Achat Gants d'examen	-	82 001	(82 001)
Autres	44	-	(44)
Total	185 445	483 365	(297 918)

Note 17 : Charges de personnel

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2019 un montant de **405 527 dinars** par rapport à **437 111 dinars** en 2018, soit une variation négative de **31 584 dinars** détaillée comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>Variation</u>
Salaires et compléments de salaires	335 649	346 363	(10 714)
Salaires SIVP et stagiaires	12 920	31 970	(19 050)
Charges patronales et accidents de travail	56 958	58 778	(1 820)
Total	405 527	437 111	(31 584)

Note 18 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2019 un montant de **60 569 dinars** par rapport à **60 442 dinars** en 2018, soit une variation positive de **128 dinars** détaillée comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>Variation</u>
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	71 994	51 855	20 139
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations	-	170	(170)
Dotations aux amortissements LMC	9 508	-	9 508
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	8 417	(8 417)
Reprises sur provisions	(20 933)	-	(20 933)
Total	60 569	60 442	128

Note 19 : Autres charges courantes

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2019 un montant de **803 035 dinars** par rapport à **1 356 983 dinars** au 31 décembre 2018 soit une variation négative de **553 949 dinars** détaillée comme suit :

		<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>Variation</u>
Loyer des bâtiments		40 326	45 633	(5 306)
Entretiens et réparations		10 895	16 007	(5 112)
Primes d'assurance		5 599	5 127	472
Honoraires et rémunérations des EP "Educateurs Pair"	19.1	368 011	708 098	(340 087)
Activités DAMJ		-	28 298	(28 298)
Publicité et publication et relations publiques		16 655	151 269	(134 614)
Déplacements , missions et receptions		239 212	159 991	79 221
Documentations		1 191	67 033	(65 842)
Etudes et recherches		-	3 508	(3 508)
Frais de formation et séminaires		31 039	118 096	(87 057)
Frais postaux et de télécommunication		26 604	21 663	4 941
Frais bancaires		2 207	2 747	(540)
Impôts et taxes non récupérables		4	383	(380)
FOPROLOS		3 356	3 467	(111)
Timbres fiscaux		130	121	9
Taxes sur les véhicules		2 074	1 472	602
Autres services extérieurs		55 732	24 071	31 661
Total		803 035	1 356 983	(553 949)

19-1 Honoraires et rémunérations des EP "Educateurs Pair"

Le total des rémunérations, honoraires et autres versements au profit des Educateurs Pair s'élèvent au cours de l'exercice 2019 à **368 011 dinars** par rapport à **708 098 dinars** en 2018, soit une variation négative de **340 087 dinars**. Ces rémunérations regroupent principalement les composantes suivantes :

		<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>Variation</u>
Consultants et Experts		215 616	220 267	(4 651)
EP- MSM		81 840	304 996	(223 156)
EP-TSF		25 920	93 600	(67 680)
EP- UDI		14 400	39 240	(24 840)
EP- migrants		3 785	25 920	(22 135)
Enquêteurs		12 650	22 635	(9 985)
Superviseurs de terrain		13 800	1 440	(12 360)
Total		368 011	708 098	(340 087)

Note 20 : Charges financières nettes

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2019 un montant de **15 dinars** par rapport à **343 dinars** en 2018, soit une variation négative de **328 dinars** détaillée comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>Variation</u>
Comissions et charges d'intérêts	15	343	(328)
	15	343	(328)



**Association Tunisienne de Lutte contre les Maladies Sexuellement
Transmissibles et le Sida - Section Tunis
« ATL MST/SIDA Section Tunis »**

ANNEXE N°1

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS**(Chiffres Exprimés en dinars Tunisien)**

Désignation	Immobilisations				Amortissements			VCN	
	31/12/2018	Acquisitions	Retraits/ recl.	31/12/2019	31/12/2018	Dotations	Réclass.	31/12/2019	31/12/2018
Logiciels	22 127	0	0	22 127	1 832	7 369		9 201	20 295
Immobilisations incorporelles	22 127	0	0	22 127	1 832	7 369		9 201	20 295
Constructions	91 117	-	-	91 117	20 881	4 556		25 437	70 236
Install. Générales Agenc. et Aména.	47 193	-	-	47 193	14 546	4 689		19 235	32 646
Matériel de transport	312 013	-	-	312 013	267 665	43 802		311 467	44 348
Equipements de bureau	36 740	-	-157	36 583	34 779	590	-157	35 212	1 961
Matériels informatiques	78 617	1 356	-7 998	71 975	34 861	14 907	-6 788	42 980	43 756
Matériels Audio visuel et petits matériels	8 904	-	-	8 904	1 411	4 380		5 791	3 351
Matériels informatiques Réformés	12 637	-	5 138	17 775	12 637	-	5 138	17 775	-
Emballages récupérables identifiables	170	-		170	170	-		170	-
Immobilisations corporelles	587 391	1 356	-3 017	585 730	386 950	72 924	-1 807	458 067	196 298
Total	609 518	1 356	-3 017	607 857	388 782	80 293	-1 807	467 268	220 736